



Département de Saône et Loire

SÉANCE DU : 19 septembre 2022	Nombre de délégués :	
N° 2022-018	En exercice :	29
Convocation du : 06 septembre 2022	Présents ou représentés :	17
Affichage du : 20 septembre 2022	Absents :	5
Objet de la délibération : Décision modificative n°2 au budget		

L'an deux mille vingt-et-deux, le dix-neuf du mois de septembre à 18H00, le Comité Syndical s'est réuni à la salle du conseil de la mairie de Sanvignes les Mines, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc FRIZOT, Président, délégué titulaire de la Communauté Urbaine Creusot Montceau.

Communauté de Communes	Délégués titulaires	Présent	Excusé	Absent	Représenté par : (Délégué suppléant)
Communauté Urbaine Creusot Montceau	M LUARD Jean Paul		X		
	M FRIZOT Jean Marc	X			
	M PRICAT Valentin	X			
	M BRUGNIAU Pierre		X		
	M DUMAS Pierre-Yves			X	
	M REPY Marc	X			
	Mme MATRAY Paulette			X	Pouvoir à M FRIZOT
	M JARROT Marie-Claude			X	M KAZMINE Yves
	M DEGUEURCE Gilles				X
	M DUBAND Joël	X			
	M BAUDIN Jean-Paul			X	M DESCHAMPS Christophe
	M SOROKA Christian	X			
	M VALETTE Noël			X	M MALESSARD Eric
	M BALLOT Alain			X	Pouvoir à M PERRETTE
	M GAMBINI Georges				X
	M CHAPON Norbert	X			
M PICHARD Emmanuel	X				
Mme SARANDAÛ Gilda			X		
Communauté de Communes du Grand Charolais	M LOPES DE LIMA Pascal		X		
	M BOURGEON Laurent	X			
	M FRADET Cédric			X	
	M PICHARD Bruno			X	
	M PERRETTE Gilles	X			
	M DEGRANGE Anne			X	
	M PESSIN Jean Marc	X			
	M THERVILLE Daniel			X	
M PERRIER Richard	X				
Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan	M Xavier DUVIGNAUD			X	
Communauté de Communes Entre Arroux Loire et Somme	M André LAUPRETRE	X			

Secrétaire de séance : Valentin PRICAT

.../...

Des ajustements de crédit sont nécessaires au bon fonctionnement du budget suite aux ajustements de personnel.

Le tableau ci-dessous résume les modifications des lignes budgétaires :

Investissement			
Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2111 (21) : Terrains nus	10 000,00	021 (021) : Virement de la section de fonctionnement	-5 500,00
2314 (23) : Constructions sur sol d'autrui	-15 500,00		
Total Dépenses	-5 500,00	Total Recettes	-5 500,00

Fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
023 (023) : Virement à la section d'investissement	-5 500,00		
6226 (011) : Honoraires	2 500,00		
6336 (012) : Cotisations au centre national et CNFPT	200,00		
64131 (012) : Rémunération	2 200,00		
6453 (012) : Cotisations aux caisses de retraite	600,00		
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	0,00

Total Dépenses	-5 500,00	Total Recettes	-5 500,00
-----------------------	------------------	-----------------------	------------------

Le Comité Syndical, après avoir délibéré à l'unanimité,

Approuve la décision modificative n°2 du budget principal, dont le détail figure dans le tableau ci-dessus.

Fait et délibéré en séance et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le : 26 septembre 2022
Publication le : 26 septembre 2022

A Montceau-les-Mines le : 26 septembre 2022
Le Président

